Sur l'extension de la zone a Nummulites lævigatus *Brug.*

par R. Abrard.

La Zone à *Nummulites lævigatus* Brug. est considérée comme n'atteignant pas la vallée de la Marne, à l'Est de Meaux. M. Leriche [1], a donné comme limite d'extension à cette zone, dans la région considérée, une ligne Meaux-Fismes, et moi-même, tout en l'amenant un peu au sud de Meaux, ai tracé sa limite suivant une ligne N.-E. très voisine [2]. Cette limite d'extension correspond d'une manière pratiquement exacte à celle de la « pierre à liards », mais il est certain que l'on rencontre encore, d'une manière plus ou moins sporadique des Nummulites au Sud de ce tracé. La légende de la feuille de Meaux indique le Lutétien comme débutant par un calcaire glauconieux à *N. lævigatus* ; ceci est exact en ce qui concerne les abords de la ville de Meaux, et le NE., le N., l'W. et dans une certaine mesure le SW. de celle ci, mais n'est plus exact en ce qui concerne la vallée de la Marne à l'amont de Trilport. Là, le Calcaire grossier débute par un banc sableux glauconieux, à gros grains de quartz, souvent verdis, où les Nummulites apparaissent comme très rares.

Les observations sont de nouveau possibles à Brasles, où à 1.200 m. environ au nord de la localité, à droite de la route de Verdilly, une petite exploitation montre le contact des Sables de Brasles décrits par de Laubrière et Carez [3] et du Calcaire grossier inférieur.

Celui-ci débute par un calcaire sableux et glauconieux à *Cardita planicosta* Lmk. et *Turitella carinifera* Desh., auxquelles sont associées un certain nombre d'espèces caractéristiques du calcaire grossier transgressif. Cette couche est très peu épaisse et supporte un calcaire cohérent à Echinides. A Evaux, de Laubrière et Carez ont signalé dans ce calcaire *Echinanthus Cuvieri*, et *Echinolampas affinis.* Il est donc logique de penser qu'à Brasles, le Lutétien débute par la zone III, la couche sableuse de base correspondant au faciès transgressif de cette zone. Cependant, M. Morellet, a retrouvé dans la collection Carez, quelques individus de *Nummulites lævigatus*

1. M. Leriche. Compte rendu de la Réunion extraordinaire de la Société Géologique de France à Laon, Reims, Bruxelles. Anvers, *B. S. G. F.* (4), XII, 1912. Voir pl. XXV.
2. R. Abrard. Le Lutétien du Bassin de Paris, 1925. Voir cartes I et IV.
3. L. de Laubrière et L. Carez. Sur les Sables de Brasles (Aisne). *B. S. G. F.* (3), VIII, p. 391-413, 1880.

recueillis à Brasles dans ce niveau de base. On se trouve à une quinzaine de kilomètres de la limite probable d'extension, de la zone II, et il est vraisemblable que l'on se trouve en présence d'individus arrachés à la zone sous-jacente et entraînés lors de la transgression.

Dans un secteur tout différent, il faut également signaler, d'après une demi-douzaine d'échantillons de la collection L. SILVESTRE DE SACY, la présence de *N. lævigatus* à Saint-Germain-en-Laye, provenant du gisement de Lutétien inférieur, situé dans une propriété privée à droite de la descente sur le Port-Marly. Il s'agit, bien que l'on soit dans la zone II, d'individus roulés avec le gravier de base, ainsi qu'il est constant dans la partie SW. du Bassin de Paris [1]; la présence d'espèces cuisiennes telles que *Ditrupa strangulata* DESH. et *Cyrena amygdalina* DESH. dans le même gisement est un argument très fort dans ce sens. Cette localité devient, dans le Bassin de Paris, un des points extrêmes vers le SW., où ait été rencontrée *Nummulites lævigatus.*

1. R. ABRARD, *loc. cit.*, p. 196-199.

Le Gérant, R. TAVENEAU.

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART. — 4-3-38.